

# CONSEIL MUNICIPAL DU

**24 OCTOBRE 2008.**

**Présents** : Messieurs COLLETTE, POULAIN, BARRUET, LEHMANN, TOFFIN, MELO, MESSIO, LAURENT, LAURENT, WRZOCHOL, DUCROCQ. Mesdames VERCRUYSSSE, MAGNOLER, CORDIER, THOMAS.

**Secrétaire de séance** : Monsieur DUCROCQ.

xxxxxxxxxxxxxxxx

## **ORDRE DU JOUR :**

- Elections du Maire.
- Vote du nombre d'adjoints.
- Elections des Adjoints.
- Vote des indemnités.
- Délibération sur délégation au Maire de certaines attributions.
- Délégation du Maire aux Adjoints.

Ouverture de la séance par Monsieur COLLETTE, doyen d'âge

## **I ELECTION DU MAIRE :**

Candidats :

M.Michel COLLETTE.

M.Médéric PARROT.

M.Philippe DUCROCQ.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15.

M.Michel COLLETTE : 10 voix.

M.Médéric PARROT : 3 voix.

M.Philippe DUCROCQ : 1 voix.

Bulletin blanc : ----- 1 voix.

Monsieur COLLETTE est élu Maire, il poursuit la présidence de la séance en tant que tel et remercie ceux qui l'ont installé à cette fonction.

## **II VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS :**

Proposition du Maire pour la continuité de quatre Adjoints.

Vote pour à l'unanimité.

## **III ELECTION DES ADJOINTS :**

Candidat pour le 1<sup>er</sup> Adjoint :

M.Philippe POULAIN. Nombre de voix : 12

M.Philippe DUCROCQ. Nombre de voix : 2

Me Lucienne THOMAS. Nombre de voix : 1

Monsieur Philippe POULAIN est élu 1<sup>er</sup> Adjoint.

Candidat pour le 2<sup>ème</sup> adjoint :

M.Eric BARRUET                    Nombre de voix : 10.  
M.Philippe DUCROCQ            Nombre de voix : 2.  
Me Lucienne THOMAS            Nombre de voix : 3.  
Monsieur Eric BARRUET est élu 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Candidat pour le 3<sup>ème</sup> adjoint :

M.Denis MESSIO                  Nombre de voix : 11  
M.Philippe DUCROCQ            Nombre de voix : 2  
Me.Lucienne THOMAS            Nombre de voix : 2  
Monsieur Denis MESSIO est élu 3<sup>ème</sup> Adjoint.

Candidat pour le 4<sup>ème</sup> adjoint :

Me Marie-Claire VERCRUYSSSE    Nombre de voix : 10  
M.Médéric PARROT                Nombre de voix : 2  
Me.Lucienne THOMAS            Nombre de voix : 1  
M.Philippe DUCROCQ            Nombre de voix : 2  
Madame Marie-Claire VERCRUYSSSE est élue 4<sup>ème</sup> Adjoint.

**VOTE DES INDEMNITES :**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter les indemnités de façon à répartir l'enveloppe totale comme indiqué ci-dessous :

- Maire 38,80% de l'indice brut 1015 soit 1 455,96 €/mois.
  - Aux 4 adjoints 14,90% de l'indice brut 1015 soit 559,12 €/mois.
  - A chaque conseillers municipaux 1,06% de l'indice brut 1015 soit environ 39,77 €/mois
- Les membres du conseil municipal votent pour à l'unanimité.

**DELEGATIONS AUX ADJOINTS :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des délégations qu'il confie aux Adjointes :

Délégations

Monsieur Philippe POULAIN :	Eau et assainissement. Gestion du personnel. Entretien du bâti.
Monsieur Eric BARRUET :	Petite enfance. Vie associative. Manifestations publiques.
Monsieur Denis MESSIO :	Travaux de voirie.
Madame M-Claire VERCRUYSSSE :	Information, communication. Affaires sociales.

## **DELIBERATION SUR DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la possibilité qu'ils ont de lui déléguer certaines attributions, il énumère celles-ci (ci-jointes).

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 10.

Le Maire.

Le secrétaire

Les membres du conseil municipal.